LA GUERRE A L'EST

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

troupes de choc n'a pas diminué, malgré les pluies torrentielles.

Au cours de ces entreprises, l'ennemi a subi des pertes sensibles dans la région de Spasedemnskojo.

De violents combats se sont déroulés près de Velich.

Dans ce secteur, les Soviets ont tenté de reprendre le terrain tombé aux mains des troupes allemandes durant les jours précédents.

Soutenue par un intense feu d'artillerie, l'infanterie ennemie, appuyée par des chars, a effectué de violentes contre-attaques.

Les grenadiers allemands ne cédèrent cependant pas un pouce du terrain nouvellement conquis et repoussèrent les Bolchevistes qui perdirent 2 tanks.

Dans le secteur Sud et dans le secteur central du front, des Stukas, des avions de combat et de bataille ont attaqué des concentrations de troupes ennemies près de Izioum et de Lissitchansk, des installations ferroviaires à Wolckolowka et un dépôt de munitions au Sud-Ouest de Belew.

Des bombes atteignirent des colonnes ennemies détruisirent un grand nombre de wagons et firent exploser trois dépôts de munitions.

A Leningrad l'artillerie lourde de l'armée a, de nouveau, pilonné efficacement des transports ennemis et des gardes de chemin de fer près de Schlusselburg.

Des Stukas ont bombardé des batteries ennemies ; en un seul point ils ont réduit au silence 6 batteries.

Des avions de combat rapides ont jeté des bombes sur un train chargé de matériel qui prit le feu et détruisit des installations ferroviaires. Sur le front de Finlande on note une recrudescence de l'activité de combat locale.

Au nord-ouest du lac Ladoga

Au nord-ouest du lac Onega des troupes de choc pénétrèrent dans les lignes ennemies bouleversèrent des tranchées sur une largeur de 600 m. et détruisirent 50 positions avec leurs garnisons.

Dans le secteur d'Ukhta [illegible] que de reconnaissance ennemie totalement soutenue par l'artillerie a échoué.

Dans cette bataille les Bolchevistes ont perdu plus de 300 morts et blessés. Dans la nuit du 31 mai au 1er juin de puissantes formations d'avions de combat allemands ont bombardé des [illegible] ferroviaires de la ligne Wassiljewo-Tcherinjavka et des gares dans le secteur de Starobjelsk, et au nord de Snachi, ainsi que des objectifs de la ligne de Mourmansk au Sud de Kowda.

Un grand nombre de locomotives et de wagons de chemin de fer ont été détruits, des bâtiments et des dépôts ont été [illegible] tandis qu'en plusieurs endroits les trains ont été jetés hors des rails.

LES VOLONTAIRES DE GUERRE DES JEUNESSES HITLERIENNES ONT TERMINÉ LEUR INSTRUCTION PRÉLIMINAIRE

Berlin, 1er. — Les volontaires de guerre sortis des rangs de jeunes ses hitlériennes viennent de terminer leur instruction préliminaire dans les camps de formation.

Dans l'uniforme des Waffen-S.S., portant le brassard des jeunesses hitlériennes, ces volontaires sont rentrés pour quelques jours en congé avant de recevoir leur formation militaire dans les rangs des Waffen S.S.

Le Reichsjugendführer Axmann prononça une allocution où, entre autres, « Dans ce quartier, au front et à l'arrière, la jeunesse a donné un magnifique exemple de bravoure et de dévouement.

« Des milliers de jeunes gens appartenant aux classes supérieures des jeunesses hitlériennes ont de leur propre mouvement, pris les armes pour participer au combat.

« La guerre est dure, c'est pourquoi vous devez faire preuve de plus de fermeté.

« Il n'y a pas de guerre sans vicissitudes et au milieu de tout vous devez vous distinguer par votre fermeté. »

Ensuite le Reichsführer des S-S, Himmler prit la parole : « Des dizaines de milliers de volontaires, dont il se sont déjà enrôlés sous les drapeaux, en sont revenus de gloire.

« Ils ont une grande part dans la victoire de Kharkov.

« Et maintenant c'est avec joie que le Fuehrer vous des milliers de volontaires des « H.J. » jusqu'à prendre les armes au moment le plus dur de la [illegible].

L'AMIRAL STANDLEY A DÉMISSIONNÉ

Paris 31. — L'amiral Standley ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, vient de remettre sa démission au président Roosevelt. Dans sa lettre, l'amiral Standley fait connaître au président des Etats-Unis qu'il a porté atteinte à sa dignité ces temps derniers en envoyant à Moscou un représentant spécial et personnel.

ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 3 juin 1943 — Soleil : lever à 5 h. 52 — Coucher à 21 h. 45.

Aujourd'hui : Ascension. — Demain : Sainte-Emma.

L'affaire Giraud-De Gaulle

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

De Gaulle reçu par les ministres anglais et américain

Amsterdam, 1er juin. — Reuter annonce que le général de Gaulle a été reçu aujourd'hui par MM. Harold Mac Millan et Robert Murphey, respectivement ministre de Grande-Bretagne et des Etats-Unis à Alger.

Churchill à Alger ?

Lisbonne, 1er. — On mande de La Linea à l'agence Reuter que M. Churchill aurait quitté Gibraltar pour se rendre à Alger.

Ce qu'on dit à Vichy

Vichy, 1er. — La rencontre de Giraud et de de Gaulle à Alger est la seconde tentative opérée sous la pression des Anglo-Américains par les deux chefs dissidents, en vue d'aboutir à l'unification de leurs « mouvements ».

Elle a été précédée, durant plus de six mois, de longs et laborieux pourparlers ; mais ceux-ci n'ont pas permis de réaliser un accord qui, pourtant, avait été annoncé comme acquis après la conférence de Casablanca.

En dépit des objurgations de MM. Roosevelt et Churchill, des divergences de vues s'étaient révélées, si irréductibles, que de Gaulle était retourné promptement en Angleterre, sans avoir pu s'entretenir avec son partenaire.

Cette fois encore, leur entrevue, retardée de jour en jour depuis des semaines et des mois, se produit quelques jours seulement après la nouvelle conférence de Washington ; ce n'est certainement pas la une simple coïncidence. MM. Roosevelt et Churchill ont voulu, de toute évidence, en finir une fois pour toutes avec des querelles politiques que les deux hommes d'Etat ont, dans une conversation privée, qualifiées eux-mêmes de « querelles d'arrière-boutique ».

Ce propos rapporté récemment par un journaliste américain dans le « Philadelphia Record » illustre bien la manière dont sont traités les deux chefs dissidents par les dirigeants anglo-américains, de même que la désinvolture de ces derniers à leur égard.

Mais, cette fois, Giraud et de Gaulle vont — comme une dépêche américaine le souligne — s'efforcer de donner satisfaction, au moins en apparence, aux exigences politiques du président des Etats-Unis et du premier ministre britannique. Il ne faudra donc pas s'étonner d'apprendre quelques de nouveaux et laborieux pourparlers, « un accord tout au plus obtenu grâce à l'esprit de conciliation manifeste de part et d'autre ».

Ce qui ne signifiera nullement que les rivalités personnelles ont pris fin.

Manifestations anti-alliés à Casablanca

Madrid, 1er. — Le « Petit Marocain », journal paraissant à Maroc français, annonce que pendant la nuit des individus ont lacéré tous les drapeaux alliés qui arborait un grand immeuble de Casablanca.

Les autorités militaires ont immédiatement ouvert une enquête qui, jusqu'à présent n'a donné aucun résultat.

D'autre part, on mande de Tétouan que de plus en plus, la population prend en aversion les autorités militaires étrangères, celles-ci étant à la suite des exactions sans nom

Il n'y a pas eu de troubles à Tanger

Madrid, 1er. — On communique de source compétente espagnole que les bruits mis en circulation par le « Times » londonien au sujet de prétendus troubles à Tanger, sont faux et dénués de tout fondement. Le calme complet régnant dans cette ville. L'opinion prévaut dans les milieux politiques espagnols que l'Angleterre lance ce bruit, apparemment dans l'intention de créer une atmosphère de confusion.

Les dissidents français ont subi de lourdes pertes en Tunisie

Amsterdam, 1er. — L'agence Reuter annonce que, par suite du manque de matériel, les unités françaises dissidentes ont subi de lourdes pertes en hommes au cours des combats qui se sont livrés en Tunisie.

De la viande dans les restaurants le Jeudi de l'Ascension

La Chambre de l'Industrie Hôtelière du Nord et du Pas-de-Calais communique : Les restaurants sont habilités à servir de la viande en raison de la fête de l'Ascension le jeudi 3 juin.

21.102

DES PRISONNIERS LIBÉRÉS SONT ATTENDUS A COMPIÈGNE

Compiègne, 31. — Un premier convoi de la 10e tranche de la relève est attendu à Compiègne le 6 juin.

LA GUERRE AÉRIENNE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

» A la vérité, on comprend mal que les hommes à l'heure présente, veuillent sauver la civilisation par l'emploi de moyens qui sont en contraste flagrant avec cette civilisation. Aussi l'attitude du monde actuel devant la conscience universelle pose, en ce moment-ci, des problèmes d'une exceptionnelle gravité qui retentiront sur l'avenir immédiat et sur l'avenir proche. »

Il est 11 heures lorsque s'achève la cérémonie religieuse.

UN APPEL DU PRÉFET RÉGIONAL

Rennes, 1er. — 178 morts, 210 blessés, tel est jusqu'à présent le tragique bilan de la dernière agression anglo-américaine.

Une partie de ces victimes recevront aujourd'hui des obsèques nationales à la préfecture. Les autres ont été réclamées par les familles qui désirent leur rendre elles-mêmes les derniers devoirs.

Les opérations de déblaiement ne sont pas terminées et on présume que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Des situations vraiment tragiques ont été signalées à la suite de cette attaque. Telle celle de ce brave homme qui avait perdu sa femme au bombardement du 8 mars et qui a trouvé la mort sur la tombe de son épouse, alors que sa fillette échappait par miracle à la mort.

Mais que de beaux gestes aussi de solidarité témoir cet habitant d'une commune voisine qui, ayant eu ses deux filles tuées, a fait don au Secours National d'une somme de 200 francs en disant ces simples mots : « Pour ceux qui sont encore plus malheureux que moi ».

A la suite de cette nouvelle agression, le préfet régional et le préfet délégué ont lancé à la population rennaise un appel dans lequel ils déclarent notamment :

« Une nouvelle fois, la ville de Rennes et avec elle la Bretagne et la France tout entière, sont en deuil.

» Après le 8 mars, le 29 mai portera la marque de la mort et de la ruine.

» Le préfet régional de Bretagne et le préfet délégué d'Ille-et-Vilaine s'inclinent devant les dépouilles des victimes, exprimant leurs condoléances aux familles éplorées, et souhaitant aux nombreux blessés une rapide guérison »

Les victimes des derniers raids « alliés » sur l'Italie

Rome, 1er. — On communique officiellement le bilan des pertes subies par la population civile à la suite des attaques ennemies mentionnées dans le communiqué d'aujourd'hui. A Foggia, 27 morts et 33 blessés, et à Gupini (Cagliari), 4 morts.

∴

Quartier Général du Fuehrer, 1er. — Le Haut Commandement des forces armées communique :

En Méditerranée, la Luftwaffe a descendu, hier, huit multimoteurs ennemis.

Une formation d'avions de combat allemands du type leurd ant attaqué la nuit dernière, le port de Sousse.

∴

Roma, 1er. — Le Grand Quartier général des forces armées italiennes communique :

Des bombes jetées par des avions allemands sur le port de Sousse ont provoqué des incendies étendus. L'aviation annemie a affectué des incursions au-dessus de Foggia, Augusta, Pantallaria, la ville et la province de Cagliari. A Foggia, des dégâts considérables ont été provoqués ; deux causes à Cagliari doivent encore être établis.

Au cours de ces raids, l'ennemi a perdu 20 appareils, dont 9 descendus par des chasseurs italiens et allemands au-dessus de la Sardaigne et de la Sicile et 11 abattus par des batteries de D.C.A., à savoir 4 à Pantellaria, 2 à Augusta et 5 au-dessus de la Sardaigne.

La réquisition de la main-d'œuvre agricole

De nouveaux renseignements sont fournis par M. Max Bonnafous

Paris, 31. — M. Max Bonnafous, ministre secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement, vient de fournir des renseignements sur la réquisition de la main-d'œuvre saisonnière agricole.

Partout où ce sera possible, des équipes de travail seront encadrées par des membres de l'Enseignement et des délégués du Secrétariat de la Jeunesse.

Les réquisitions porteront d'abord sur les jeunes de 16 à 20 ans. Ils resteront à la disposition de l'Agriculture autant qu'il sera nécessaire et que décideront les préfets régionaux. Les engagements volontaires devront être déposés avant le 20 juin à l'Union Corporative Régionale du chef-lieu de chaque département.

Cette année, les volontaires n'auront plus la faculté de choisir leur lieu de travail ! L'année dernière, en effet, il y avait eu des abus regrettables. Il y aura toutefois des exceptions. A l'expiration de leur engagement, et s'ils ont donné satisfaction à leurs employeurs, les volontaires pourront emporter 50 kilos de pommes de terre et 3 kilos de légumes secs. Les chefs de famille auront droit au double.

Quels sont les éléments constitutifs du crime d'espionnage

A de nombreuses reprises, il a été démontré qu'il existe dans le public peu de clarté sur la question de savoir quels sont les actes qui tombent sous la notion d'espionnage. Afin d'éviter que des personnes qui ne se sont pas rendues compte de la portée de leurs agissements du fait qu'elles ne savaient pas que leurs actes tombaient sous la notion pénale de l'espionnage, soient condamnées conformément à la lettre de la loi aux peines les plus graves, nous exposons ci-après ce qu'il faut entendre par « notion de l'espionnage ».

Conformément au paragraphe 2, alinéa 1 de l'ordonnance pénale spéciale pour la période de guerre, sera puni de mort, comme espion quiconque, clandestinement ou sous de faux prétextes, récoltera ou tentera de récolter des renseignements dans les territoires de guerre de l'armée allemande ou d'une armée alliée avec l'intention de les transmettre à l'ennemi ou à quelqu'un d'autre afin qu'ils profitent à l'ennemi.

D'après ce qui précède l'objet de l'espionnage est constitué par tous renseignements, que l'espion veut faire parvenir à la partie adverse. Il y a lieu de faire ressortir tout spécialement qu'à l'encontre de ce que l'on pense communément, les renseignements d'ordre militaire ne constituent pas seuls l'objet de l'espionnage, mais aussi les renseignements d'ordre économique, politique et social. Les rapports relatifs à l'opinion de la population dans les territoires occupés tombent également sous cette notion. Seuls les faits qui ne présentent pour l'ennemi aucun intérêt, ne constituent pas l'objet de l'espionnage. Mais il est à remarquer que l'ennemi s'intéresse à tout ce qui se passe dans le territoire occupé.

La notion de l'action de récolter les renseignements n'exige ni l'emploi d'un procédé spécial ni le déploiement d'une activité directe dans ce but. Les conditions qu'exige cette notion sont également remplies lorsque le délinquant a reçu (clandestinement ou sous un prétexte quelconque), les renseignements qu'il désire transmettre à l'ennemi, sans les avoir exigés. Cette notion comprend, au delà du sens strict du mot, l'ensemble de l'activité de l'espion sous quelque forme qu'elle se présente et jusqu'à son aboutissement. Tout particulièrement doit être comprise aussi dans cette notion, la transmission des renseignements recoltés et même dans le cas où ces renseignements ont été fournis par une autre personne. Comme des lors aussi un acte d'espionnage, le « transmetteur », lequel reçoit verbalement et par écrit le renseignement d'une personne pour le transmettre à une autre personne.

Pour réunir les éléments du crime d'espionnage, il n'est pas nécessaire que les renseignements recoltés soient parvenus aux mains de l'ennemi ou qu'ils puissent, suivant les circonstances de la cause, parvenir entre ses mains. Il suffit qu'au moment où ces renseignements ont été récoltés ou transmis, existât l'intention de les faire parvenir à l'ennemi ou à une autre personne pour en faire profiter l'ennemi.

Pour le crime d'espionnage la loi ne prescrit qu'une seule peine : **la peine de mort.** Non seulement le crime consommé, mais aussi la tentative est punissable de la peine de mort.

CONTRE LE TRAFIC DES FAUSSES CARTES DE TRAVAIL

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

nairement véritable ou fait usage d'une carte de travail fabriquée ou falsifiée.

2° Toute personne qui se sera fait délivrer une carte de travail comportant des mentions qui ne lui sont pas applicables ou aura fait usage d'une telle carte, ou aura concouru à en faire délivrer une à autrui.

3° Toute personne astreinte à posséder la carte du travail qui se sera abstenue, sans raison valable de se faire délivrer cette carte.

En outre, sera déféré à la section spéciale et punie des travaux forcés à perpétuité, toute personne qui aura imprimé de fausses cartes de travail.

Les titulaires de la carte de travail devront en être porteurs et pouvoir la présenter à toute réquisition sous peine d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de 300 à 1.000 fr. ou de l'une de ces deux peines seulement.

LISEZ

LES SPORTS DU NORD

Le grand hebdomadaire régional

EN VENTE LE SAMEDI

LE NUMÉRO : UN FRANC

Informations Régionales

UN JEUNE BANDIT BLESSE GRAVEMENT A COUPS DE HACHE, DEUX ÉPOUX PENDANT LEUR SOMMEIL A VILLERS-POL

Un acte de banditisme vraiment odieux vient de mettre en émoi la quiète commune de Villers-Pol et la région querciitaine.

Dans la nuit de lundi à mardi, vers 1 h. 30 du matin, le jeune Deplette Léon 18 ans, de Villers-Pol, gardevoie ferrée pénétra chez les époux Dreuvet Alfred, marchands de beurre, route de Valenciennes, en franchissant le mur du jardin, qui donne derrière la maison.

Arrivé dans la cour de l'habitation, il utilisa une échelle pour pénétrer par la fenêtre dans la chambre où couchent le ménage Dreuvet.

SCENE DE CARNAGE

Deplette enleva l'ampoule électrique pour empêcher les occupants d'éclairer et les attaqua à la hache pendant leur sommeil.

La fille de la maison, Mlle Céleste Dreuvet, 35 ans, qui habite *Herbignies*, mais qui couchait ce soir-là chez ses parents, dans une chambre au rez-de-chaussée, entendant des cris provenant de la chambre de ses parents, séparée de la sienne par une cloison, se leva aussitôt. Arrivant dans la cuisine elle vit ses parents tout ensanglantés qui sortaient de leur chambre, aux prises avec un homme, une hache à la main. Avec courage elle se jeta sur lui et parvint à lui arracher sa hache. M. Dreuvet Alfred 62 ans, et sa femme Dreuvet Nelly, 58 ans, quoique gravement blessés, réussirent à maîtriser l'individu et à le ficeler avec une longe.

Mlle Céleste Dreuvet appela alors à son secours le voisin M. Martel, qui téléphona aussitôt à la gendarmerie du Quesnoy.

Le docteur Beaurepaire, mandé d'urgence, fit diriger en camionnette les époux Dreuvet à l'Hôpital du Quesnoy où ils recurent immédiatement de M. Frère, chirurgien, les soins que réclamait leur état.

Mme Dreuvet se trouve dans un état très grave et porte de terribles blessures, portés par 10 coups de hache, à la face, au bras, à la mâchoire et au palais. Elle a le nez, l'oreille, les doigts et la langue coupés. M. Dreuvet a reçu un coup de hache à la face, qui a entamé la mâchoire.

Mlle Dreuvet est blessée à l'épaule et à la main.

L'ENQUETE

L'adjudant Iatas et les gendarmes Prevot et Joseph du Quesnoy, vinrent aussitôt sur les lieux, s'assurèrent du jeune bandit qui, au cours de l'enquête, ne manifesta aucun regret de son acte et déclara cyniquement qu'il était venu chez les époux Dreuvet armé d'une hache, afin de leur prendre l'argent qu'ils avaient chez eux.

Deplette croyait sans doute que M. et Mme Dreuvet étaient seuls et ignorait vraisemblablement la présence de leur fille qui, par sa courageuse intervention, sauva ses parents de la mort.

Dans l'après-midi le Parquet : MM. Chevalier, procureur de l'Etat, Vincent, juge d'instruction et Grouiard, greffier, sont descendus à Villers-Pol, où ils procédèrent au constatation d'usage et à la reconstitution de la terrible scène.

La maison du drame offre un triste spectacle. Les parquets, les lits, les meubles et les murs sont souillés de sang. Deplette fut conduit à la chambre sûreté de la gendarmerie du Quesnoy, en attendant d'être transféré à Avesnes.

Cet acte de banditisme a causé un sentiment de réprobation dans la population qui souhaite une condamnation exemplaire du jeune bénéfi-

LA RÉCEPTION DES MÈRES FRANÇAISES A VICHY

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

EN GARE DE LILLE

A la descente du train de Paris, mardi, nous avons eu la plaisir de pouvoir accueillir cette jeune maman qu'avait accompagné son mari. Ils étaient, évidemment, un peu fatigués du long voyage, mais si fiers au haureux d'avoir pu approcher le Maréchal.

— Et puis, il faut vous l'avouer, Monsieur, nous dit-elle, je n'avais emprunté qu'une fois le chemin de fer quand toute petite j'étais allée à Aire-sur-la-Lys. Je n'avais, en somme, jamais voyagé.

— C'est exact, précisait son mari. Je n'ai voyagé, moi, qu'en tramway. Il faut vous dire que je suis receveur à la Compagnie des Tramways de Lille. Le plus grand voyage que j'ai fait en chemin de fer c'est pour me rendre à Hazebrouck, mais il y a bien longtemps.

— Vous ne connaissez donc pas Paris ?

— Non Monsieur, ajoutait Mme Peutevynck. Nous en sommes à notre « voyage de noces ». Pensez donc, nous n'avons que 34 et 33 ans, et nous avons eu 9 enfants. Le premier est décédé en bas âge, le suivant « Hélène », n'a que 11 ans et le plus jeune : Bernadette, 1 an 1/2. Avec une telle famille on ne pouvait trouver le temps de voyager.

Evidemment !

UN BIEN JOLI VOYAGE

— Quant à cette « promenade » à Vichy, c'était merveilleux, poursuivait Mme Peutevynck.

Et ces braves gens de nous parler de la charmante réception qui leur a été faite à Paris par le Commissariat à la Famille, avec déjeuner de 12 heures, vendredi, goûter, dîner dans un grand hôtel de la gare de Lyon avec une trentaine de personnes venues du Nord, de l'Ouest et de l'Est de la France.

Le samedi à 8 h. 25 en compagnie, réservée ils quittaient la capitale, déjeunaient dans le rapide, arrivaient à Vichy à 15 h. 16 et étaient accueillis par les représentants de la Légion Française des Combattants et mettaient un terme à la déposition de cette « bonne mère de famille ».

LA RECEPTION DU MARÉCHAL

Le lendemain, dimanche fut la grande et réconfortante journée du Maréchal.

— Jamais, nous dit Mme Peutevynck, nous n'oublierons l'impressionnant spectacle de la relève de la garde, le salut au drapeau, que présidait le Maréchal.

Ce fut ensuite la présentation des mères françaises au chef de l'Etat, en présence du général Campet, chef du Cabinet militaire, et du docteur Grasset, secrétaire d'Etat à la Santé.

— Que vous a dit le Maréchal ?

— En montrant sa médaille et en désignant l'insigne d'argent, le chef de l'Etat s'est tourné vers moi et m'a dit : — c'est grave là. — Vous allez déjeuner au Casino. Vous assisterez ensuite à une petite fête. Ce sont des petites choses mais il est des questions plus graves qui nous préoccupent. Nous avons obtenu quelques améliorations à votre condition ; nous allons chercher maintenant le moyen de faire davantage ».

C'est alors que spontanément les mamans se mirent à crier : Vive le Maréchal !

∴

Il nous fallait quitter enfin ces braves gens et les laisser rejoindre ces amis qui se mariaient et les attendaient... Pour eux, la fête se poursuivait donc !

Retour des enfants de Hte-Savoie

Les enfants placés en Haute-Savoie et dont les familles ont demandé le retour, rentreront à Lille dimanche prochain 6 juin. Arrivée en gare de Lille à 11 h. 30. Les titres de ravitaillement de ces enfants seront délivrés aux familles à partir du mardi 8 juin entre 10 h. et midi.

CHEFS DE COMPTABILITE

Malgré les appels répétés lancés aux Chefs de Comptabilité de la 1re Région Economique (Nord et Pas-de-Calais) en vue de l'organisation de la profession, un certain nombre d'entre eux ne se sont pas fait connaître à la C.C.C.

Dans leur intérêt, les retardataires sont instamment priés de se mettre en rapport avec l'un des délégués régionaux ci-dessous :

Lille : E. Dechirot, 150, rue Colbert ; A. Desrumaux, 5, square Rameau.

Roubaix : P. Verbrackeu, 31, rue Poissonnier, Mouvaux.

Tourcoing : G. Watteau, 44 rue d'Angleterre.

Avesnes : M. Trannois, 101 bis, route d'Avesnes, Maubeuge.

Cambrai : J. Decomble, 53, rue Bertrand-Milcent.

Douai : A. Gobert, route d'Esquerchin, Pavillons Brégiet.

Dunkerque : M. Batemon, 145, rue de la République, St-Pol-sur-Mer.

Valenciennes : J. Descatoire, 40, avenue de Liège.

Arras : M. Toulouse, Les Tamaris, rue Nationale, Billy-Montigny.

Béthune : J. Delory, Cie des Mines de Béthune, 4, Bully-les-Mines.

Boulogne-sur-Mer : V. Merlier, rue Pasteur, Marquise.

Calais : J.-B. Delattre, chemin latéral, à Coulogne.

CRISE SANS PRÉCÉDENT AUX ÉTATS-UNIS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

De son côté, l'agence Reuter annonce que la grève des mineurs est maintenant générale, la plupart des travailleurs des équipes de jour ayant également cessé le travail. Aux premières informations, 350.000 ouvriers au moins sont en grève dans les Etats de Pensylvanie, de Virginie occidentale, de l'Ohio et du Kentucky.

2.500 MINEURS ANGLAIS EN GRÈVE

Genève, 1er. — On mande de Londres : Selon le « News Chronicle », 2.500 mineurs des charbonnages de Bentley qui sont en grève depuis 15 jours, ont décidé de ne pas reprendre le travail et de ne tenir aucun compte des propositions de leur association.

GRAVE CONFLIT ENTRE LES SYNDICATS ET LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE

Genève, 1er. — On mande de Londres : Selon le « Daily Mirror », Sir Walter Citrino, secrétaire général du Congrès des syndicats britanniques, a déclaré, à Nottingham, qu'une nouvelle crise grave était née entre le gouvernement et les syndicats.

Cette crise, a-t-il dit, a été provoquée par l'obstination que le gouvernement met à maintenir l'ancienne loi syndicale, qui exclut les groupements d'employés du Conseil syndical général.

C'est là une limitation que rien ne justifie.

Des membres travaillistes du Cabinet ont déclaré que le gouvernement se refusait à abroger les dispositions surannées de la loi.

Le mouvement syndical, a conclu Sir Walter, exige que les groupements d'employés puissent également s'affilier, et veillera à ce que leurs membres ne soient l'objet d'aucune pression de la part du gouvernement.

DIMANCHE, A LILLE, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES S. I.

L'assemblée générale de la Fédération des Syndicats d'Initiatives du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, important groupement que préside M. René Reurez, se tiendra dimanche 6 juin à 10 h. au Café Français, Grand Place à Lille.

Cette réunion sera suivie d'une réception des autorités belges de la Confédération Touristique Franco-Belge. Confédération dont M. René Reubrez est également la président général.

Au cours de la manifestation de sympathie prévue, « Bébé Orchestre » se fera entendre dans ses œuvres sous la direction de M. Depotte.

Aux propriétaires de véhicules autorisés à circuler

A partir du mois de juin courant les tickets de carburants liquides, de combustibles solides et de lubrifiants ne seront plus remis aux bénéficiaires par les services de la Préfecture ou des Sous-Préfectures.

Les bénéficiaires devront s'adresser à la Mairie de leur résidence ou les tickets leur seront remis sur présentation de l'autorisation de circuler, de la carte grise et du carnet de bord. En ce qui concerne les véhicules utilitaires le carnet de bord devra avoir été visé par la direction du roulage, depuis la dernière attribution de carburants.

Pour le mois de juin la distribution aura lieu à partir du mardi 8

DANS LES CADRES DU VLAAMSCH VERBOND

Les derniers numéros du « Lion de Flandre » portent à la connaissance du public une série de nominations décidées par le Comité Directeur du Vlaamsch Verbond (Ligue des Flamands de France) et qui complètent l'organisation de cette association régionaliste : M. Bellengier est nommé délégué d'arrondissement pour Hazebrouck ; M. Favereau est nommé délégué d'arrondissement pour le Vesmandois (Saint-Quentin) ; M. Debuyser est nommé délégué d'arrondissement adjoint pour Dunkerque ; M. Delevoir est nommé délégué d'arrondissement adjoint pour Roubaix-Tourcoing.

Pour tous renseignements sur les cadres d'arrondissement du V.V.F., s'adresser au Secrétariat Central Lille, rue de l'Hôpital Militaire, 77. Tél. 460.32

OFFICE DU BACCALAUREAT

Les épreuves écrites obligatoires et facultatives de coiffure auront lieu en juin dans les immeubles ci-après :

NORD. — *Lille* (Voir l'avis spécial).

Valenciennes : Lycée Henri Wallon, place de la République.

Douai : Epreuves écrites : Lycée de Garçons, 60, rue des Ecoles ; Lycée de Jeunes Filles, 3 rue Saint-Vaast.

Cambrai : Collège de Garçons, Boulevard Paul Bezin.

Dunkerque : Collège mixte 8 rue de l'Industrie.

Maubeuge : Collège de Garçons, 4 place Sthrau.

PAS-DE-CALAIS. — *Arras* : Ancienne Ecole normale d'Instituteurs, rue des Capucins d'Arras.

Saint-Omer : Annexe du Lycée A. Ribot, rue St-Sépulcre.

Béthune : Collège de Garçons, 2 rue de l'Université.

Boulogne-sur-Mer : Collège de Jeunes Filles, rue Charles Beron.

Calais : Collège mixte, rue de Condé.

SOMME. — *Amiens* : Epreuves écrites des séries modernes : Lycée de Garçons, 19 rue Desprez ; Epreuves écrites des séries classiques A, B, C et de deuxième partie, Lycée de Jeunes Filles, 10, rue d'Alger ; Couture : Lycée de Jeunes Filles, 10 rue d'Alger.

Abbeville : Epreuves écrites : Collège de Garçons, 18, rue Millevoye. Couture : Collège de Jeunes Filles, 54, Chaussée du Bois.

Péronne : Collège de Jeunes Filles, 4, Avenue Danicourt.

AISNE. — *Laon* : Lycée de Garçons, Place du Lycée.

Saint-Quentin : Conservatoire de Musique, rue d'Isle.

Soissons : Collège de Garçons, rue des Cordeliers.

ARDENNES. — *Charleville* : Lycée de Jeunes Filles, 36, rue J.B. Clement.

Sedan : Epreuves écrites : Palais des Sports ; Couture : Collège Turenne.

BREVET SUPERIEUR

1) *Epreuves écrites.* — Les épreuves écrites auront lieu dans les centres suivants : Avesnes, Collège moderne de filles ; Cambrai, Collège de garçons ; Douai, Collège moderne de garçons, Dunkerque Collège mixte ; Hazebrouck, Ecoles du groupe du Rocher ; Lille, Collège moderne de filles, Jean Macé, Bd des Ecoles, entrée rue Gosselet ; Roubaix, Collège moderne de filles ; Valenciennes, Collège moderne de garçons.

L'examen commencera le lundi 7 juin à 7 h. 30 (app. à 7 h. 15), conformément aux indications ci-dessous :

3e partie : lundi 7, mardi 8, et mercredi 9 juin (dessin et musique).

2e partie : mardi 8 juin à 14 h (mathématiques).

Les candidats sont informés :

1° qu'ils doivent apporter du papier pour le dessin et la musique ;

2° qu'ils devront verser la somme de 7 fr. pour les feuilles de composition qui leur seront distribuées.

Ils apporteront en outre du buvard, papier brouillon sans écriture aucune, porte-plume, règle, encre noire.

Les épreuves de travail manuel sont supprimées.

2) *Epreuves orales.* — 3e partie : vendredi 11 juin et samedi 12 juin (un seul centre, Lille) ; 1re et 2e parties : à partir du vendredi 25 juin (mêmes centres que ceux des épreuves écrites).

Les candidats recevront une convocation pour les épreuves orales.

EXAMENS D'OPTIQUE ET D'ORTHOPEDIE

La première session 1943 des examens d'opticien, lunetier et orthopédiste-bandagiste se tiendra les 25 et 26 juin pour les épreuves écrites, les 28, 29 et 30 juin pour les épreuves orales, et à partir du 21 juin pour les travaux pratiques. Les épreuves écrites auront lieu à l'Ecole Supérieur Jean-Macé à Lille ; appel des candidats à 8 h. 30 et à 14 h.

Le registre des inscriptions sera ouvert du 14 au 19 juin tous les jours entre 14 et 16 heures, au siège de l'Ecole Nationale d'Optique et d'Orthopédie de Lille où tous renseignements complémentaires seront fournis par le directeur.

COLONIES DE VACANCES 1943

Il est à prévoir que les jeunes soumis au Service Obligatoire du Travail (classes 1940, 1941, 1942) ne pourront être disponibles cette année comme moniteurs pour la période de vacances.

MM. les directeurs des colonies et camps de vacances qui préoccupés de leur remplacement sont à la recherche de moniteurs sont priés de s'adresser à la Délégation départementale à la Jeunesse, service des Colonies de Vacances, 65, rue Esquermoise, à Lille.

Marché hebdomadaire de Lille

Céréales. — **Blé**, 375 ; **seigle**, 306, **avoines grises ou noires** 269 ; **blanches ou jaunes**, 263 ; **orge**, 290 ; **escourgeons**, 285.

Pailles : production vrac, mai : **blé, seigle**, 4 4 ; **avoine** 41.50 ; **orge**, 38 le quintal.

Fourrages : mai : prairies artificielles, 84 ; naturelles, 74.

Cossettes de chicorée : mai 441 fr. départ.

Jury des études musicales du Nord de la France

Voici les résultats qui ont été proclamés à la suite des examens de piano passés par cette organisation 302, rue Solférino, à Lille, le lundi 31 mai.

Elémentaire (2e div.). — *1re ment.* : Andrée Lalise (Mme Blareau Aulnoye), Laura Rolnik (Mme Aubry-Mangeot, Valenciennes), Andrée Bourgeois, Jacqueline Marten, Jaulne Nory (Mme Devrieze-Leconte, de Croi-) ; *2e ment.* : Brigitte Carpentier (Mlle Decoyer, de Roubaix). — (1re div.) : *1re dist.* : Aniette Donnez, Janine Tambrun, Gilbert Budzinski (Mme Aubry-Mangeot), Gisele et Paulette Lefebvre, Elsie Maille, Renée Verriest (Mme Devrieze-Leconte), Nicole Chavaite, Monique Marcant, Colette Vandecandelaere (Mlle Decoyer) ; *2e dist.* : Victorine Tombal (Mme Blareau).

Primaire (2e div.). — *1re ment.* : Anne-Marie Houzet (Mme Devrieze) ; *2e ment.* : Bernadette Duplire (Mme Blareau) ; *3e ment.* : Ginette Baurolau, Isabelle Miel (id.). — (1re div.) *3e dist.* : Ginette Lefranc (id.).

Secondaire (2e div.). — *3e ment.* : Micheline Augeon (Mlle Decoyer). — (1re div.) *1re dist.* : Thérèse Ghosquière ; *3e dist.* : Emilienne Dujardin (id.).

Supérieur (1re div.). — *2e prix* : Simone Mercier (Mme Blareau).

Violon primaire (1re div.). — *2e dist.* : Geneviève Delahaye (Mme Blareau).

RATIONNEMENT DES POMMES DE TERRE PRIMEURS

La Préfecture Régionale communique :

Les pommes de terre primeurs qui doivent être distribuées en juin ayant été portées par erreur, dans la rubrique « Rationnement des denrées », les consommateurs et distributeurs intéressés soit par la perception, soit par la vente de cette denrée, sont invités à tenir compte qu'il s'agit, en réalité, d'un rationnement mensuel et que les mises en consommation peuvent se faire dès l'arrivée des approvisionnements par rations complètes ou fractionnées par perception des tickets C.L. ou C.R. désignés à cet effet.

Légion des Volontaires Français

On nous communique :

Les propagandistes de Moscou font miroiter aux yeux des travailleurs de fallacieux mirages qui cachent une effroyable réalité !

Si vous ne voulez pas que la France disparaisse un jour.

Engagez-vous à la Légion des Volontaires Français, 73, rue Faidherbe à Lille et dans toutes ses permanences.

LE SEJOUR DANS LES STATIONS THERMALES

La Préfecture Régionale communique :

En vue de décongestionner les stations thermales pendant la saison, il a été décidé d'instituer, du 1er Juin au 30 Septembre 1943, un permis de séjour pour toute personne *résidant au delà de cinq jours* dans ces stations.

Le permis de séjour pour cure sera délivré un mois au maximum et sera délivré par le Maire ou le Commissaire de police de la commune élue de la station thermale, sur présentation :

1° d'un certificat médical sur papier libre établi par le médecin traitant, dont la signature dev